

Rapport d'activité 2021



L'ANFAS PCA

La gestion de la sécurité des entreprises extérieures sur des sites industriels est une priorité pour de nombreux secteurs professionnels. Les industries exigent, de plus en plus, de la part de leurs sous-traitants une connaissance des risques liés à leur activité et la parfaite maîtrise des situations de co-activité, afin de travailler en toute intelligence et en respectant les standards de sécurité.



Dans cette perspective, afin de valoriser et gérer de façon plus rigoureuse les formations et les systèmes de management de la sécurité mis en place par les sous-traitants, France Chimie Picardie Champagne-Ardenne, en partenariat avec l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie de Picardie, a créé l'association **ANFAS Picardie Champagne-Ardenne**.



L'ANFAS PCA (Association de Formation et d'Action Sécurité Picardie Champagne-Ardenne) est avant tout une **structure de réflexion et d'échanges entre les différents acteurs sécurité de la sous-traitance des territoires Picardie et Champagne-Ardenne**. Elle peut ainsi étudier toute problématique et engager toute action de nature à favoriser une démarche de progrès entre les entreprises utilisatrices et les entreprises extérieures.

De plus, l'ANFAS PCA suit et gère toutes les actions de formation à la sécurité sur les sites industriels de Picardie et de Champagne-Ardenne. Pour ce faire, elle :

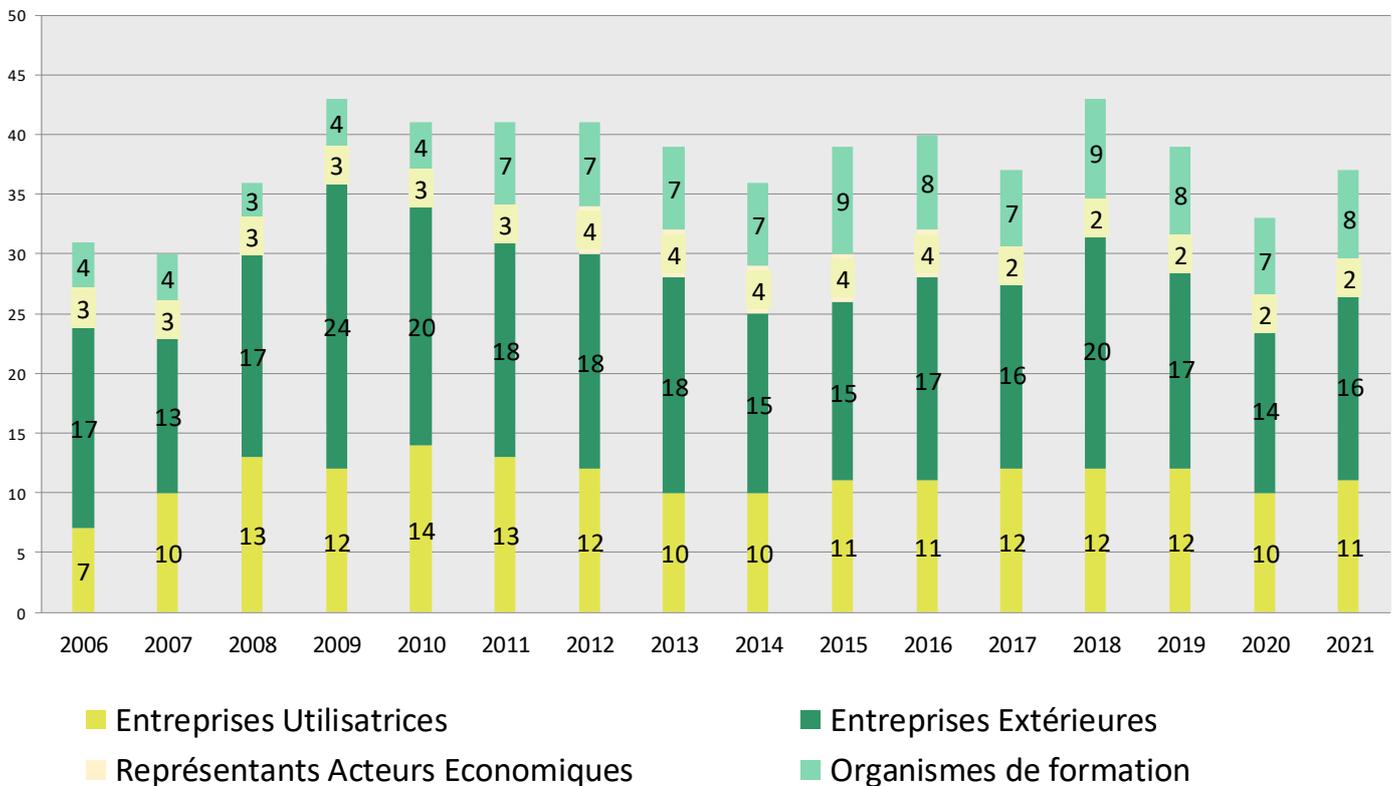
- labellise les organismes et les animateurs dispensant les formations à la sécurité des personnels des entreprises extérieures dites « N-1 / N-2 » ;
- assure la cohérence et la qualité des formations dispensées en auditant les intervenants labellisés ;
- harmonise l'action de formation au niveau national ;
- étudie et valorise toute action de progrès liée à la prévention sécurité des personnels sur les sites industriels ;
- tient à jour la liste des organismes labellisés ;
- établit la base de données des salariés habilités N-1 / N-2.



LES ADHÉRENTS

37 adhérents
au 31 décembre 2021

Evolution du nombre d'adhérents



LES ADHÉRENTS

Liste des adhérents au 31 décembre 2021

ENTREPRISES UTILISATRICES	ENTREPRISES EXTERIEURES
ARKEMA - Site de Villers-Saint-Paul BASF COATINGS - Site de Clermont BAYER SAS - Site de Marle DSP Dupont - Site de Chauny MERCK PERFORMANCE MATERIALS - Site de Trosly-Breuil METEX NOOVISTAGO - Site d'Amiens PROCTER & GAMBLE - Site d'Amiens SCOTT BADER - Site d'Amiens SI GROUP France - Site de Catenoy TEREOS STARCH & SWEETENERS Europe - Site de Nesle WEYLICHEM LAMOTTE SAS - Site de Trosly-Breuil	ACTEMIUM EGEA GIBERT ACTEMIUM GTIE Amiens APAVE Nord-Ouest AUTOMATION ET ELECTRICITE INDUSTRIELLE C2P Environnement CEFF DELOT ETS DELAFONT EMIP ISOLATION THERMIQUE BOMBA LA CHARPENTE NOYONNAISE LEMC Picardie ORTEC Services et Environnement SERVICE MAINTENANCE SECURITE SPM TICN
ORGANISMES DE FORMATION	ACTEURS ECONOMIQUES
AFTRAL APAVE Nord-Ouest APAVE Parisienne LSM Formations MDKLé PROMEO - AFPI Picardie Safety Risk Services SECILOG	

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020-2023

LE BUREAU

	Président Hubert LEGUAY	
Trésorier Jérôme SEGAERT	Vice-Président Cédric VONARB	Secrétaire Benoit SCREVE

LE COMITE DE
LABELLISATION



ELIT



DESIGNE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

BAYER SAS - Site de Marle Hubert LEGUAY	ACTEMIUM EGEA GIBERT Eric VILPOUX	France Chimie PCA Benoit SCREVE	LSM Formations Fabien BARGUEDEN
DSP Dupont - Site de Chauny Didier BAJOT	CEFF Jérôme SEGAERT	UIMM Picardie Jérémy MOTTEAU	PROMEO - AFPI Picardie Aurélien BOUCHER
METEX NOOVISTAGO Site d'Amiens Cédric VONARB	EMIP Anne-Christine DUMONT	Poste vacant	
PROCTER & GAMBLE Site d'Amiens Philippe CERTENAIS	ORTEC Services Environnement Cédric NIVAL	Poste vacant	



ELISANT



ELISANT



ELISANT



ELISANT

ENTREPRISES
UTILISATRICES
ADHERENTES

ENTREPRISES
EXTERIEURES
ADHERENTES

ACTEURS
ECONOMIQUES
ADHERENTS

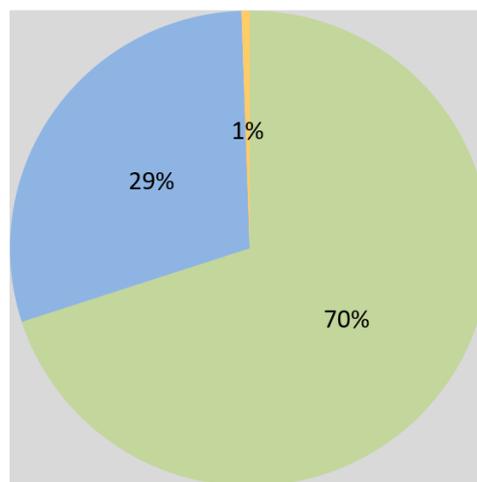
ORGANISMES DE
FORMATION
ADHERENTS

LE BILAN DES FORMATIONS 2021

4590 salariés formés

Soit + 20 %
par rapport à 2020
Meilleure année depuis
la création de
l'ANFAS PCA
(+ 4,3 % par rapport à
l'ancienne meilleure
année)

**Part des salariés formés en 2021
par type de formation**



■ N-ATEX ■ RN2 ■ N2 ■ RN1 ■ N1

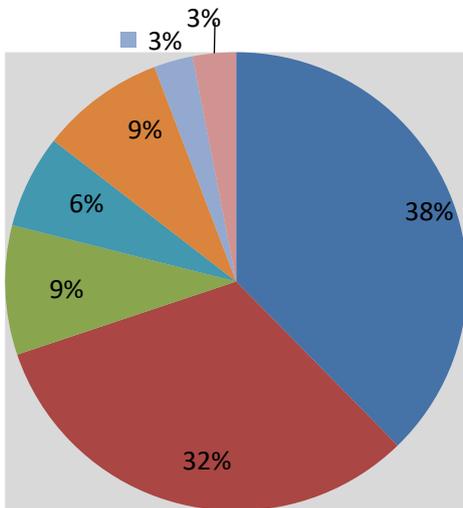
Répartition des salariés formés par année et par type de formation



Nota : les formations Recyclage (RN1, RN2) ayant été supprimées lors de la version 8 du DT 40 de janvier 2020 applicable en septembre 2020, elles disparaissent complètement à compter de 2021.

LE BILAN DES FORMATIONS 2021

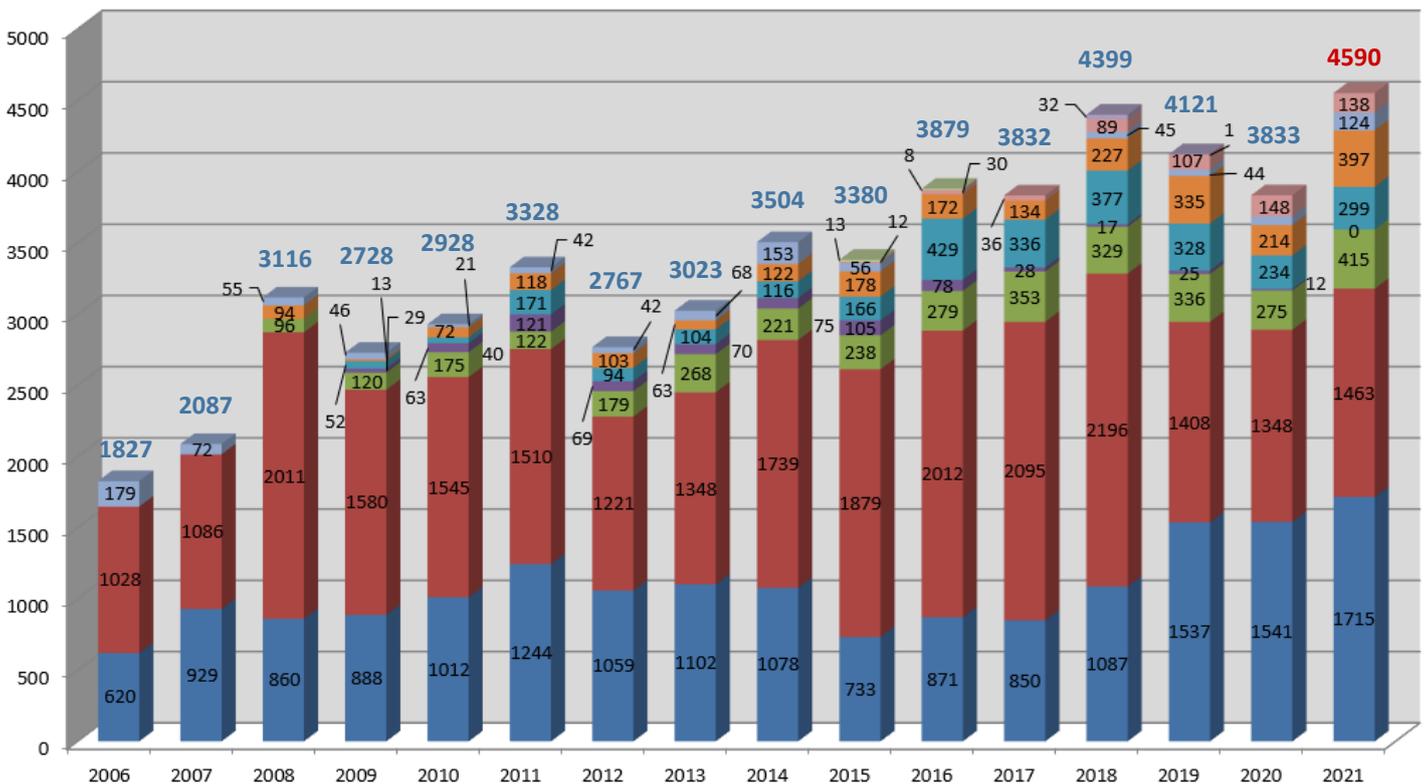
Part des salariés formés en 2021 par organisme de formation



7 organismes et
31 formateurs
labellisés

AFPI CA APTH AFTRAL SRS Secilog LSM ICF Apave Paris. Apave NO AFPI

Répartition des salariés formés par année et par organisme de formation



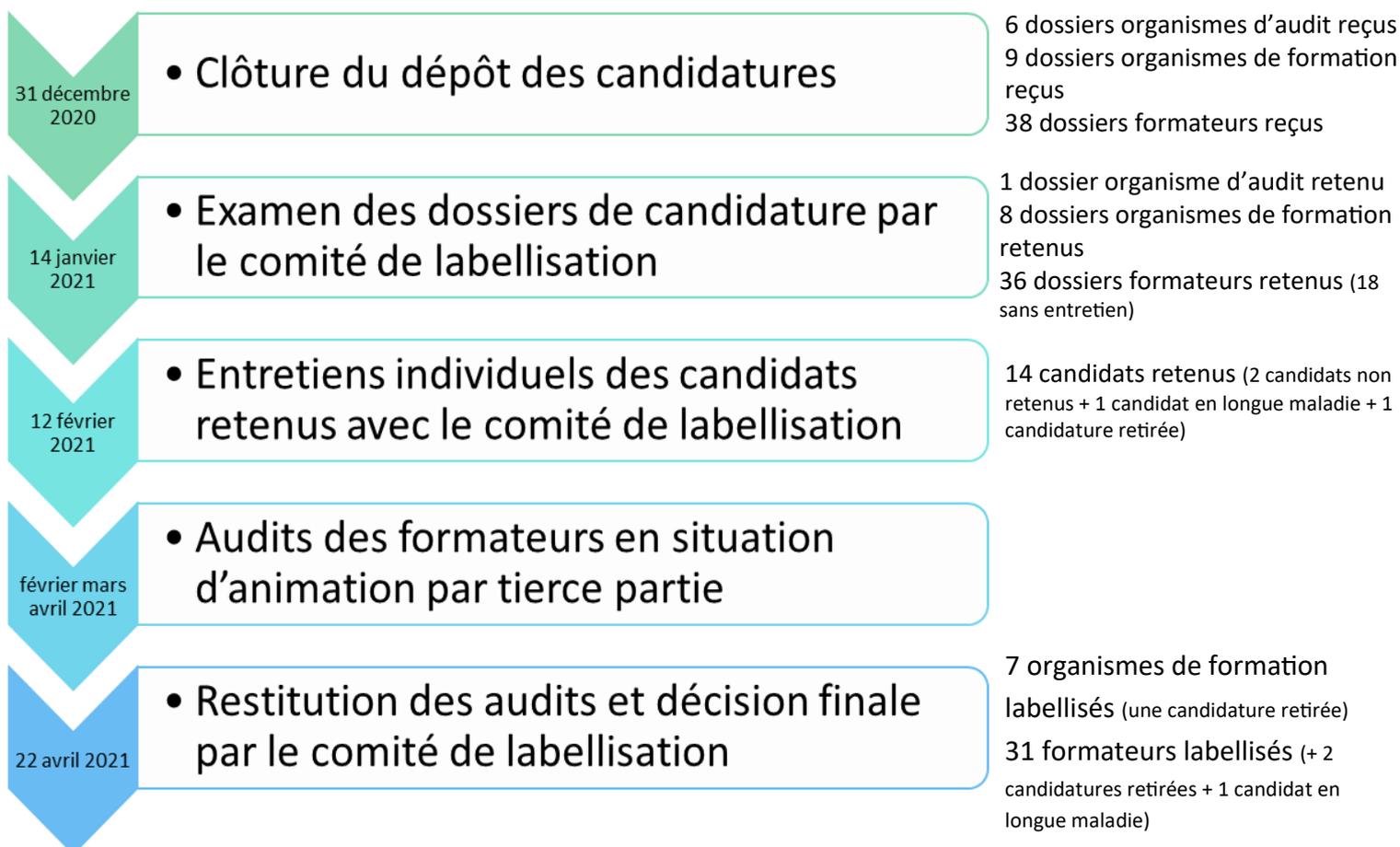
LA CAMPAGNE DE LABELLISATION 2021-2023

L'activité principale de l'ANFAS PCA est la gestion des formations Niveau 1 / Niveau 2. Ces formations sécurité sont destinées au personnel d'entreprises extérieures intervenant sur des sites industriels à risques. L'ANFAS PCA labellise des Organismes de Formation et des formateurs afin de garantir leur sérieux et leur professionnalisme et d'assurer des formations de qualité.

Les labellisations des organismes de formation et des formateurs sont valables pour une durée maximale de 3 ans renouvelable. La première campagne de labellisation ayant eu lieu en 2006, l'ANFAS PCA a donc organisé sa 6^{ème} campagne de labellisation en 2021.

Cette campagne a été préparée courant août-septembre 2020 et lancée le 29 septembre 2020. Une réunion « Questions-Réponses » à destination des organismes de formation a été organisée le 16 novembre 2020 par visioconférence.

Le schéma ci-dessous reprend les différentes étapes de la campagne 2021 :



LA CAMPAGNE DE LABELLISATION 2021-2023

A l'issue de cette campagne, le comité de labellisation a pris les décisions suivantes :

Organisme d'audit tierce-partie	Décision du comité de labellisation
Action Management	Non sélectionné
Anthea Conseils	Non sélectionné
Bureau Veritas	Retenu jusqu'en décembre 2023
Dekra Industrial	Non sélectionné
PreventA	Non sélectionné
Socotec Environnement	Non sélectionné

Organisme de formation	Décision du comité de labellisation
AFTRAL	Organisme labellisé jusqu'en mai 2022
APAVE Nord-Ouest	Organisme labellisé jusqu'en mai 2024
APAVE Parisienne	Organisme labellisé jusqu'en mai 2024
FUGA Formation	Organisme non retenu à l'issue de l'examen des dossiers
LSM Formations	Organisme labellisé jusqu'en mai 2024
MDKLé	Candidature retirée
PROMEO – AFPI Picardie	Organisme labellisé jusqu'en mai 2022
Safety Risk Services	Organisme labellisé jusqu'en mai 2024
SECILOG	Organisme labellisé jusqu'en mai 2024

Organisme de formation	Formateurs	Type de demande	Décision du comité de labellisation
AFTRAL	Olivier CATEAU	N1	Formateur labellisé N1 jusqu'en mai 2022
	Thierry CHEVALLIER	N1/N2	Formateur labellisé N1/N2 jusqu'en mai 2022
	Matthieu LECLERC	N1	Candidat non retenu à l'issue des entretiens

Organisme de formation	Formateurs	Type de demande	Décision du comité de labellisation
APAVE Nord-Ouest	Clément BARBRY	N1/N2	Formateur labellisé N1/N2 jusqu'en mai 2024
	Gilles BEDNARICK	N1/N2	Formateur labellisé N1/N2 jusqu'en mai 2024
	Teddy DELCOURT	N1	Formateur labellisé N1 jusqu'en mai 2024
	Emeline HANRIOT COLIN	N1/N2	Formatrice labellisée N1/N2 jusqu'en mai 2024
	Mathieu MEURICE	N1/N2	Formateur labellisé N1/N2 jusqu'en mai 2024
	Vincenzo MITIDIERI	N1/N2	Formateur labellisé N1/N2 jusqu'en mai 2024
	Julien NOBLESSE	N1/N2	Formateur labellisé N1/N2 jusqu'en mai 2022
	Christophe PARMAN	N1/N2	Formateur labellisé N1/N2 jusqu'en mai 2024
	Coralie VAN MOORLEGHEM	N1/N2	Formatrice labellisée N1/N2 jusqu'en mai 2024
	Vincent GAETAN	N1/N2	Formateur labellisé N1/N2 jusqu'en mai 2024
APAVE Parisienne	Pascal BRIOIS	N1	Formateur labellisé N1 jusqu'en mai 2024
	Emilie CHARTON	N1/N2	Formatrice labellisée N1/N2 jusqu'en mai 2024
	David DESRUELLE	N1/N2	Formateur labellisé N1/N2 jusqu'en mai 2024
FUGA Formation	Jean-Luc CARON	N1	Dossier non étudié du fait de la non recevabilité du dossier OF
	David SOUSTRAT	N1	Dossier non étudié du fait de la non recevabilité du dossier OF
LSM Formations	Eric BAR	N1	Formateur labellisé N1 jusqu'en mai 2024
	Valéry BELLOCHE	N1/N2	Formateur labellisé N1/N2 jusqu'en mai 2022
	Raymond GERNEZ	N1	Formateur labellisé N1 jusqu'en mai 2024
	Dominique TIRE	N1/N2	Formateur labellisé N1/N2 jusqu'en mai 2024
MDKLé	Marie-Prudence DEPAS	N1	Candidate non retenue à l'issue des entretiens
	Stéphane WISLEZ	N1	Candidature retirée par l'OF
PROMEO – AFPI Picardie	Cédric CANNAMELA	N1/N2	Formateur labellisé N1/N2 jusqu'en mai 2024
	Maïté DEPAS	N1/N2	Candidature retirée par l'OF
	Eric GRENIER	N1/N2	Formateur labellisé N1/N2 jusqu'en mai 2024
	Thierry LOULIE-TUQUET	N1/N2	Formateur déjà labellisé N1/N2 jusqu'en mai 2024
	Hervé OSTE	N1/N2	Formateur labellisé N1/N2 jusqu'en mai 2024
	Alain PELLOT	N1/N2	Formateur labellisé N1/N2 jusqu'en mai 2024
	Benoit RYCKEBOER	N1	Formateur labellisé N1 jusqu'en mai 2022
	Emmanuel SPEISSER	N1/N2	Candidat en arrêt maladie
Safety Risk Services	Aline BOURGEOIS	N1/N2	Formatrice labellisée N1/N2 jusqu'en mai 2022
	Christophe LEGER	N1/N2	Formateur labellisé N1/N2 jusqu'en mai 2024
	Jean-Baptiste LEGER	N1	Formateur labellisé N1 jusqu'en mai 2024
SECILOG	Pierre BOURGEGAS	N1/N2	Formateur labellisé N1/N2 jusqu'en mai 2024
	Sébastien DOLLMANN	N1/N2	Formateur labellisé N1/N2 jusqu'en mai 2024
	Antoine NOTTELET	N1/N2	Formateur labellisé N1/N2 jusqu'en mai 2024

L'EXPÉRIMENTATION DU DISTANCIEL

Lors de la crise sanitaire, une demande de formations N1/N2 en distanciel a été identifiée, notamment dans le but de pallier la fermeture des centres de formation liée aux restrictions mises en place lors du premier confinement. Devant l'incertitude de pouvoir délivrer, en urgence, ces formations par ce mode d'animation particulier tout en respectant les spécificités du DT40, la CIDT40 (Commission Interrégionale de suivi du DT40) a préféré ne pas autoriser ce type de formation en distanciel mais étudier le sujet a posteriori.



Ainsi, suite à la diffusion d'un cahier des charges rédigé fin 2020, une expérimentation avec ce mode d'animation s'est tenue lors du premier semestre 2021, uniquement pour les formations N1. En Picardie Champagne-Ardenne, 2 organismes de formation ont tenté l'expérience. A l'issue de cette expérimentation, une compilation nationale des bilans des organismes de formation a été réalisée.

Au final, peu de sessions ont été organisées, ce qui montre l'intérêt très limité des entreprises pour ce type d'animation concernant ces formations. Par ailleurs, il a été constaté que le public visé n'était pas toujours à l'aise avec les nouvelles technologies. La CIDT40 a donc décidé de ne pas poursuivre l'expérimentation et de ne pas permettre la tenue de ces formations en distanciel en période normale mais se réserve le droit d'utiliser les résultats de cette expérimentation pour permettre une procédure dérogatoire en cas de situation exceptionnelle comme vécue début 2020.

LA PRÉPARATION DE LA CAMPAGNE DE LABELLISATION 2022



Certaines labellisations prononcées en 2021 arrivant à échéance et les organismes de formation étant autorisés à proposer de nouvelles candidatures chaque année, l'ANFAS PCA a lancé une nouvelle campagne de labellisation en proposant une période de dépôt de candidature du 20 septembre au 30 décembre 2021.

L'INFORMATION DES ADHÉRENTS

Afin d'informer un maximum d'entreprises sur les risques dans les espaces confinés, l'ANFAS PCA a choisi ce sujet pour thématique de sa réunion annuelle d'information organisée pour l'occasion en collaboration avec l'APAVE Parisienne.

Cette réunion a ainsi permis de rappeler les caractéristiques des interventions en espaces confinés, leur accidentologie, l'importance d'identifier les risques possibles lors de ces interventions particulières et évidemment les mesures de prévention à mettre en œuvre. Elle a été aussi l'occasion d'échanges de bonnes pratiques entre participants.



Cette réunion s'est déroulée le 16 septembre 2021 en marge de l'Assemblée Générale de l'Association et a réuni une vingtaine de participants, à la fois en présentiel et en distanciel.

LA PARTICIPATION AUX ACTIONS NATIONALES

En 2021, l'ANFAS PCA a poursuivi sa participation active aux différents groupes de travail nationaux de gestion du DT 40, le référentiel national de gestion des formations N1-N2.

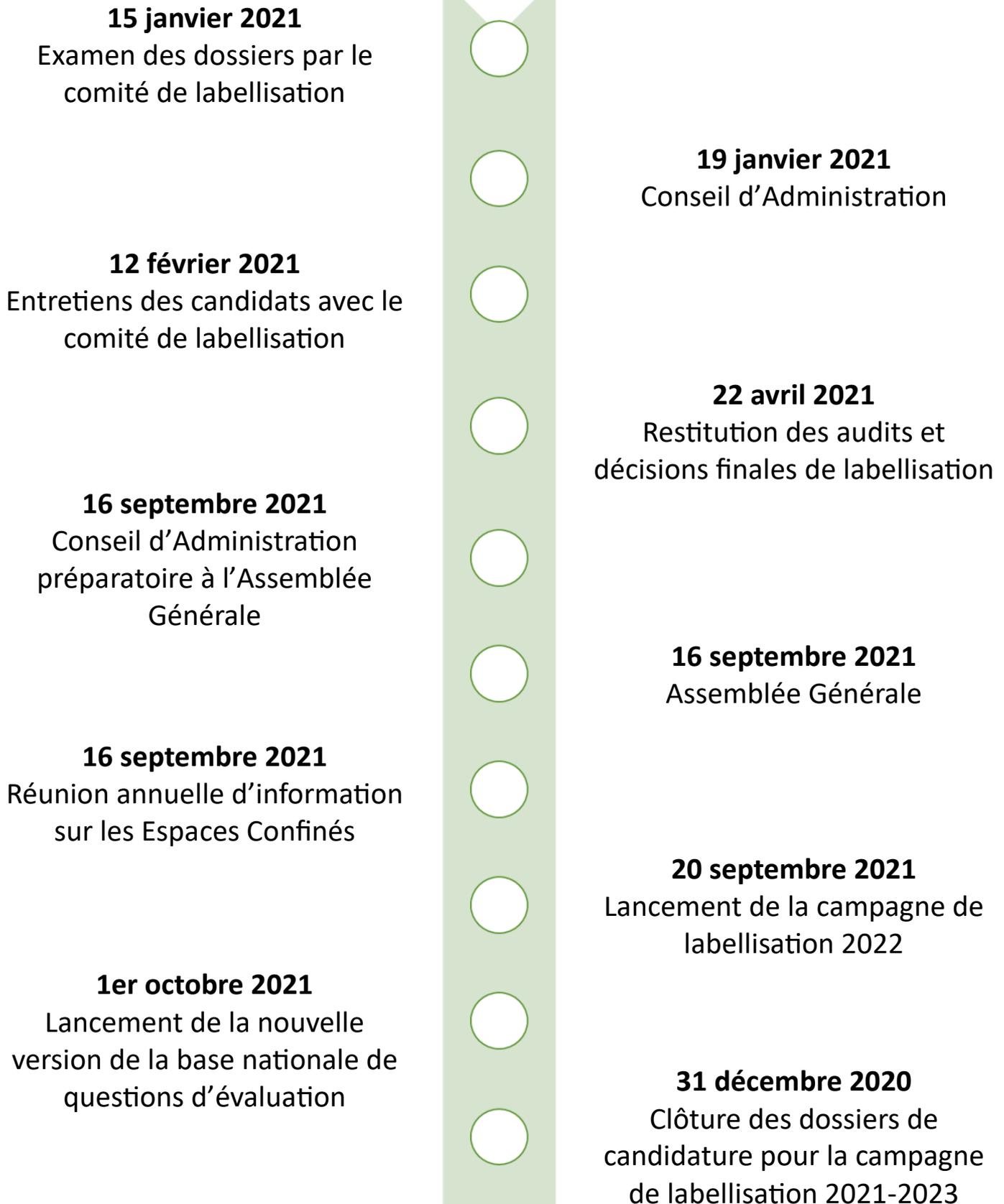


L'ANFAS PCA a ainsi participé à la mise à jour de la base des questions des contrôles de connaissances des formations N1/N2. Après une collecte des nouvelles propositions de questions et des remarques sur les questions existantes sur l'ensemble de son territoire en 2020, l'ANFAS PCA a collaboré à la compilation et la validation des différentes propositions et remarques lors des 4 comités de relecture, qui se sont tenus au 1er semestre 2021.

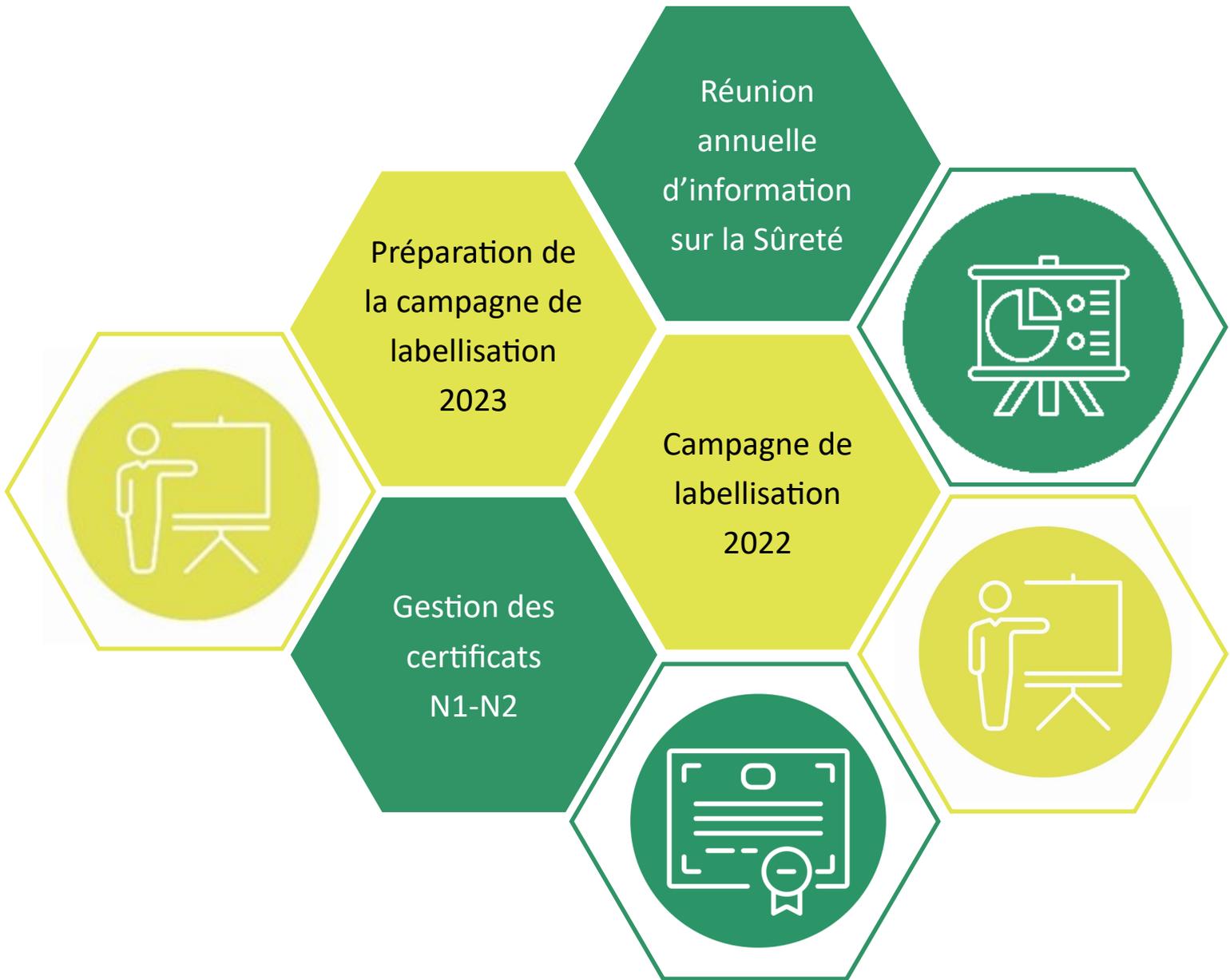
Cette nouvelle base de questions a été validée au niveau national en septembre 2021 et diffusée aux organismes de formation le 1er octobre 2021 pour une application obligatoire à compter du 1er janvier 2022.

Les travaux pour aboutir à une base de données nationale des stagiaires formés N1/N2 ont continué en 2021. Les échanges perdurent entre les différentes régions et l'ANFAS PCA continue de présenter la solution Base Form' et de contribuer à l'émergence d'une solution nationale.

LES TEMPS FORTS 2021



LES PERSPECTIVES 2022





Rejoignez notre réseau !

- Un lieu d'échanges pour les entreprises sur la co-activité
- Des formations labellisées pour vos salariés (NV/N2, N-Atex...)



E-mail : anf-pca@francechimie-pca.fr

Tél : 03 23 05 88 88



ANFAS PCA

Maison des Entreprises et des Professions

85 boulevard Jean Bouin

CS 20246

02315 SAINT QUENTIN Cedex

Tel : 03.23.05.88.88

E-mail : anfas-pca@francechimie-pca.fr